



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER - Secteur 1

Du 13 novembre 2014

Présents :

Elus : Mmes Joëlle BATTESTINI, Véronique ESQUIROL, Muriel HENRY, Carole WORMS, MM, Serge COUCOULIS, Patrick GUILLAUME, José MORALES, Aline SALLES.

Agents : M. Guy TEZIER, Directeur des Services Techniques,
M. Sylvain CAMOIN, Chargé de Mission Environnement/Aménagement du Territoire.

Mme HENRY fait le bilan des travaux effectués suite aux Conseils de Quartiers ou aux Ateliers Participatifs. Pour ce secteur les principales réalisations sont la place de la mairie, le parking du Vieux Bouilladisse et des travaux de voirie.

QUESTIONS/ATTENTES DES CITOYENS:

Sécurité/Nuisances/Circulation/Stationnement

- Demande d'un éclairage devant le gymnase les lundis et vendredis vers 20h00 (sortie du sport),
- Bruit sur la place de la Mairie : demande de pose d'un panneau pour règlementation foot, skate, vélo.

Réponse : un panneau a été fait, il va être posé.

Avenue Jacques SANTUCCI :

- Problèmes de circulation liés au stationnement des riverains,
- Haie qui obstrue la voie.

Réponse : La Police Municipale va refaire des passages pour sensibiliser les riverains à la fois sur la taille des hais gênantes, et sur le stationnement des voitures dans cette rue étroite.

Ancien chemin d'Aix :

- La réfection de la voie à la hauteur du lotissement les Nymphes est-elle prévue ?
- Vitesse excessive = Danger,
Solution envisagée : Etudier la pose d'un ralentisseur sur le plat.

Sortie Marcel LONG sur RD :

- Danger car pas de visibilité.

Réponse : Une étude a été demandée, des propositions de la Direction des Routes sont attendues en 2015.

Etude du sens de la circulation sur l'ancien chemin d'Aix :

- Faut-il mettre un sens unique ?
- Sortie chemin des Cerisiers /chemin des Bénézits.

Sens de la circulation Jean SLIMAN :

- Y-a-t-il trop de sens interdits ? Les avis sont partagés.

Chemin de la Mairie :

- Vitesse excessive : Ralentisseurs ? Stop ?
- L'éclairage dans la partie montante est insuffisant.

Stationnement devant la pharmacie Caillac :

- Faut-il mettre des barrières ?
- Faire appel à la Police Municipale ?

Le même problème se pose devant le bar-tabac.

Vitesse excessive devant le Centre Culturel :

- Demande de ralentisseurs là où il y a des sorties d'enfants.

Réponse : Dos d'âne et zone à 20 km/h en sortie de l'escalier.



- Maison LAN : Portail à remettre, c'est une question de sécurité.

Réponse : le portail est commandé.

- Le fait que des commerces ferment (comme le boucher) amène la question du stationnement en centre ville. Les parkings sont-ils suffisants ?

Réponse : Il est prévu un « parking minute » sur la place de la Mairie limité à 1h30 avec ticket.

- Sur le parking de la poste, les véhicules de la poste s'y garent laissant peu de place pour les autres usagers.
- Un habitant fait remarquer qu'il faut garder un certain équilibre car plus il y a de places de parking, plus il y a de circulation.
- Serait-il possible de poser des dos d'ânes en creux comme on le voit dans certaines villes avoisinantes ?

Réponse : C'est illégal, la ville de LA BOUILLADISSE respecte la législation.

Tous les habitants qui le souhaitent sont invités à rejoindre l'Atelier Voirie en laissant leurs coordonnées en Mairie à Martine BAGNIS ou par mail m.bagnis@ville-bouilladisse.com

Déchets/tri sélectif

Containers trop pleins :

- Incivilités et non respects de la réglementation,
- Pas assez de containers,
- TROP de concentration des containers.

Réponse : Les containers et le ramassage des déchets sont une compétence de l'AGGLO.

Engagement de la commune sur l'enfouissement de trois points d'apports volontaires en 2015 dont la sortie Les Vignes.

Brûlages des végétaux

- C'est un décret préfectoral. En centre ville on ne plus rien brûler. Se renseigner auprès de la Police municipale ou auprès de Sylvain Camoin au service aménagement du territoire.
- Un habitant rappelle que c'est une obligation de balayer les feuilles sur son trottoir.

Pluvial

Inondations à l'Entraouno / Lotissement de l'Estelle :

- Des arbres gênent le lotissement de l'Estelle.
- Ancien chemin d'Aix mieux capter les eaux de pluie.

Avenue Marcel LONG :

- Le pluvial est à revoir. Problème de dimensionnement, deux flux convergent.

Réponse : Une étude du pluvial est lancée sur l'ensemble de la commune.

Voirie

Ancien chemin d'Aix : De nombreux habitants du chemin se plaignent de l'état de cette route.

Réponse : Une étude de la voie « ancien chemin d'Aix/Gandole » sera lancée en 2015 en Atelier Participatif.

Le chemin des Cerisiers est fragile.

Route départementale : Quelles sont les marges de manœuvre pour la mairie ?

- Réduire le marquage de la chaussée ?
- Quel est le coût ? Quel sera le financement ?

Etude complète à voir avec le Département (Atelier Voirie).

Qu'en est-il du projet du foyer des anciens ?

Réponse : Le groupe de travail sur le centre ville va être réuni pour poursuivre l'Atelier Participatif.



Communication :

Demande d'établir des liens avec les sites des associations.

Réponse : C'est disponible sur le site web de la Mairie, par ailleurs quatre panneaux d'affichage associatifs ont été posés pour les associations en 2014.

Jeux d'enfants au Vieux Bouilladisse demandés par écrit ;

- Les avis sont partagés à réétudier avec les habitants du Vieux Bouilladisse.

La séance est levée à 20h30